

ATLAS DU BASSIN RMC  
TERRITOIRE PETITS  
CÔTIERS EST

0 10 km  
1 : 375 000

--- limite départementale  
- - - frontière

Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

- TOULON plus de 100 000 habitants
- HYÈRES de 50 000 à 100 000 hab.
- LA CIOTAT de 25 000 à 50 000 hab.
- la Crau de 10 000 à 25 000 hab.
- le Pradet de 5 000 à 10 000 hab.
- Sollès-Toucas de 2 000 à 5 000 hab.
- Bras moins de 2 000 hab.

# 4 bis - Protection et gestion des milieux

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX  
(voir également la carte "contexte institutionnel")

existant en projet

● ○ protection de la nature (loi 1976) : réserves naturelles (R.N.), réserves naturelles volontaires (R.N.V.), arrêtés de biotope (A.B.)

◆ ◇ protection de la nature (loi 1961) : parcs nationaux

■ □ code rural : réserves nationales de chasse (RNC) ou de pêche (RNP), rivières réservées (R) et classées (C)

▲ △ loi de 1930 sur les "paysages" : sites classés (S.C.) et inscrits (S.I.)

▼ ▽ protection contractuelle : article 19, mesures agri-environnementales (opérations locales, mesures faune-flore), réserves biologiques domaniales et communales, programme LIFE, opérations Grand Site

⊕ ⊖ autres protections : acquisitions du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), parcs naturels régionaux (P.N.R.), loi littoral (secteurs à protéger)

